

Nadia el-Fani

« La bataille de la laïcité mérite d'être menée »

Avec son documentaire *Laïcité, Inch'Allah!*, la réalisatrice ouvre un difficile débat de société et suscite des réactions controversées dans la Tunisie de l'après-Ben Ali.

Il n'est pas banal qu'un film fasse autant parler de lui sans que personne, ou presque, ne l'ait vu. *Laïcité, Inch'Allah!*, le documentaire de Nadia el-Fani qui sort cette semaine en France, n'a en effet été projeté que quelques fois, au cours de rares séances spéciales, en Tunisie et au dernier Festival de Cannes. Cela a néanmoins suffi pour provoquer des polémiques et déchaîner de violentes réactions. Devenue la cible d'islamistes radicaux, la cinéaste a même reçu des menaces de mort. Certains ne supportent pas qu'elle se revendique comme athée et s'attaque à la question de la laïcité en terre d'islam.

Nadia el-Fani, née en 1960, vivant depuis une dizaine d'années plus souvent à Paris qu'à Tunis, où l'atmosphère lui était devenue irrespirable sous Ben Ali, est l'auteure de plusieurs films sur l'évolution de la société maghrébine. Elle a notamment réalisé *Ouled Lénine* (2008), un documentaire sur l'histoire du Parti communiste tunisien, dont son père fut l'un des dirigeants, et *Bedwin Hacker* (2002), une fiction visionnaire qui supposait que la révolution pourrait se répandre dans les pays arabes par le biais d'internet. Habituee des sujets sulfureux, elle ne fuit jamais le débat.

JEUNE AFRIQUE: Votre film s'appelait « Ni Allah ni maître », c'est devenu *Laïcité, Inch'Allah!* Avez-vous eu peur d'être traitée de provocatrice ?

NADIA EL-FANI: Quand on connaît mon parcours, je ne pense pas qu'on puisse affirmer que je redoute d'être provocatrice. Un créateur doit pouvoir être provocateur. J'ai défendu ce droit en osant dire en terre d'Islam que j'étais athée. En revanche, je ne voulais pas qu'un malentendu persiste à cause du titre. Qu'une partie du public refuse d'aller voir le film parce que des gens se sentiraient offensés. Je ne veux pas qu'on imagine que je me moque des

croyants ou que je les méprise. Ce n'est pas le cas, et ce n'est pas du tout le propos du film.

Mais il y a toujours « Allah » dans le titre...

C'est vrai qu'il s'agit un peu d'une pirouette. Le nouveau titre a un côté rigolo qui devrait mieux passer. Même si les islamistes seront énervés par le film. Ils n'oseront d'ailleurs pas revendiquer comme une victoire ce changement de titre, car le problème pour eux, c'est le film lui-même, et il est resté identique. Ils continueront à soutenir que j'insulte l'islam, alors qu'il n'y a rien sur l'écran qui permette de l'affirmer.

Le premier titre était inspiré par une célèbre formule anarchiste. Pourquoi, s'agissant d'un film sur l'athéisme et la laïcité tourné par une réalisatrice proche des communistes ?

Je suis anarcho-communiste ! Je ne me suis jamais engagée ouvertement dans un parti. L'héritage communiste est là, bien sûr, que je sois à gauche est une évidence,

“ Je ne veux pas qu'on imagine que je me moque des croyants ou que je les méprise.

mais je suis surtout libertaire. Je n'avais rien contre un clin d'œil aux anars. Cela dit, la formule originale est, il me semble, du socialiste Blanqui. Il ne faut rien conclure hâtivement du choix initial de ce titre ! Il s'agissait de signifier que, aujourd'hui, on peut entrer de plain-pied dans la modernité par la laïcité. En Tunisie, le problème essentiel, ce serait d'abord que le film sorte. Je l'ai proposé gratuitement à la télévision nationale. S'il était largement vu, le public pourrait se faire une opinion et se rendrait compte que ce que disent mes adversaires islamistes, qui ont porté



plainte contre moi, n'est pas vrai. D'ailleurs, les deux seules fois où le film a été montré, il a seulement provoqué des débats. S'il n'y a pas d'autre moyen, il sera distribué en DVD. Je m'y emploie.

Pour quelle raison a-t-on porté plainte contre vous ?

Cela n'a pas de rapport avec le contenu du film, puisqu'ils ne l'ont pas vu. Des avocats islamistes ont dit qu'ils portaient plainte pour atteinte au sacré, aux préceptes religieux et aux bonnes mœurs. On était persuadé que ce serait classé sans

suite, mais un procureur a enregistré les plaintes. Comme si la justice, après avoir été aux ordres de Ben Ali, était aujourd'hui aux ordres des islamistes. Un comité d'avocats s'est organisé pour me défendre et poursuivre en diffamation ces gens qui m'attaquent.

Et les menaces de mort proférées à votre rencontre ?

Ça continue. J'ai eu des menaces au téléphone, à Paris. Je n'arrive toujours pas à faire fermer la page Facebook, réalisée en Tunisie, sur laquelle je suis insultée et